

# EXPRESSIONS

## TRIBUNES D'EXPRESSIONS

Afin de permettre l'expression des différents groupes politiques composant de Conseil municipal d'Orly, chacun dispose d'un espace de même taille au sein de la rubrique « Expressions ».

Cette rubrique est publiée tous les mois sur le site [mairie-orly.fr](http://mairie-orly.fr) et à chaque publication du journal municipal Orly notre ville.

### OBJECTIF BIODIVERSITÉ

GAUCHE CITOYENNE

Notre majorité s'engage pleinement à promouvoir un développement durable pour notre ville, en gardant toujours à l'esprit une vision la plus écologique que possible pour les futurs projets d'aménagement et les nouveaux espaces verts. La préservation de notre biodiversité est essentielle, des espèces accusent un fort déclin et il est important d'y remédier en l'intégrant harmonieusement avec nos modes de vie urbains.

Depuis deux ans, nous travaillons avec nos partenaires et avons mis en place des mesures pour favoriser l'accueil des espèces du bâti dans des immeubles en rénovation et dans les constructions neuves dans le cadre de la rénovation urbaine.

C'est ainsi, que des nichoirs à Moineaux domestiques et à Martinets noirs ainsi que des gîtes à chauves-souris ont ainsi été intégrés dans l'isolation par l'extérieur de logements collectifs, et continueront de l'être dans les projets futurs.

Par notre engagement, notre ville a été lauréate de la catégorie « Aménagement, Logement, Rénovation urbaine et habitat » du Prix de l'Innovation 2024 du Salon des maires et des collectivités locales.

Les élus Gauche citoyenne

### DE GROS DYSFONCTIONNEMENT EN PRÉFECTURE QUI ENGENDRENT UNE PRÉCARITÉ ADMINISTRATIVE, SOCIALE ET POLITIQUE DE NOS CONCITOYENS ÉTRANGERS !

ÉLUS SOCIALISTES  
ET APPARENTÉS

Les retards accumulés dans le traitement des demandes de rendez-vous des Orlysiens, en particulier celles relatives aux titres de séjour et naturalisations, engendrent des situations administratives et humaines inacceptables. Beaucoup se retrouvent, malgré eux, en situation irrégulière dès l'expiration de leur titre de séjour, faute d'une réponse à temps. Beaucoup perdent toute possibilité d'exercer une activité salariale ou de bénéficier des

accompagnements auxquels ils pourraient prétendre.

Ces situations de précarité et de vulnérabilité créent un sentiment d'impuissance et une détresse psychologique chez les personnes concernées, qui peinent à voir leurs droits respectés. Ils font face à ce qui leur apparaît comme un véritable mur de l'administration, un système dans lequel leurs demandes semblent se perdre, particulièrement lorsqu'ils sont confrontés à des urgences administratives.

Face à cette réalité, nous, élus Orlysiens, sommes régulièrement interpellés par les administrés de notre ville qui nous demandent d'intervenir auprès de la préfecture du

Val de Marne. Nous adressons régulièrement des courriers à ces dernières afin de demander un respect des délais de traitements, mais force est de constater que nos démarches restent insuffisantes face à l'ampleur du problème.

Aussi, nous vous demandons d'agir à la préfecture afin de remédier à ces dysfonctionnements qui entravent l'accès aux droits des administrés.

Les élus socialistes et apparentés : Maribel Avilès Corona, Jinny Bagé, Stéphanie Barré-Pierrel, Mylène Dibatista, Annie Ramariavelo, Thierry Atlan

### ORLY RÉAGIT !

COMMUNISTES  
ET PARTENAIRES

Orly dit non au budget de Michel Barnier. Plusieurs centaines d'Orlysiens l'ont approuvé en signant la pétition de la maire d'Orly Imène SOUID.

Ils ont ainsi refusé que le gouvernement fasse le choix de faire payer les collectivités territoriales pour combler sa dette budgétaire. Pour Orly, la pénalité appliquée par l'Etat pourrait dépasser le million d'euros.

Cette ponction financière n'a pas lieu d'être quand on sait que la dette publique est provoquée par la dette privée. Effectivement, si on prend en compte sur une année les cadeaux fiscaux outranciers à l'égard des très très riches et la spéculation financière décidés par le président Emmanuel MACRON, les 60 milliards d'Euros qu'ils représentent correspondent pile aux recettes budgétaires proposées par la commission des finances de l'assemblée nationale présidée par Eric Coquerel pour équilibrer le budget prévisionnel de l'Etat.

Orly dit non aux crimes féminicides. Lundi 25 novembre Karine Bettayeb maire adjointe d'Orly a dénoncé les crimes dont sont victimes les femmes lors d'une soirée de solidarité au Centre culturel avec la participation de l'association des femmes de la Sablière et des femmes élues au Conseil municipal.

Nathalie Besniet, Alain Girard, Karine Bettayeb, Roselyne Charles-Elie-Nelson, Maryline Herlin, Gilbert Lacom, Renaud Lerude, Houcine Trouky

POURQUOI DE PLUS EN PLUS D'ÉLUS  
JETTENT-ILS L'ÉPONGE ?

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, annonçait lundi 18 novembre dernier, dans Le Figaro, que depuis l'élection de 2020, 2 400 maires avaient démissionné et que 57 000 sièges de conseillers municipaux étaient vacants. Un sondage publié fin 2022 prédisait déjà qu'un élu sur deux envisageait de ne pas se représenter aux prochaines élections de mars 2026 (sondage réalisé auprès de 609 maires pour la société Hellio).

Difficultés à équilibrer les budgets, baisse des marges de manœuvre, transfert de

compétences, mécontentement lié à l'action gouvernementale, mais aussi, relation dégradée aux administrés où chaque décision peut être source de tension, de conflits, voire d'agression, sont autant de raisons qui poussent certains élus à renoncer à leur mandat.

Ce phénomène ne touche pas uniquement les petites communes de France, plus exposées du fait de leurs maigres ressources. Il touche également les moyennes et grandes villes.

Cette crise, témoin de l'épuisement et du découragement de certains, nous inquiète. Elle doit nous conduire à nous questionner sur l'état de notre société et de ses attentes.

Nous voulons ici réaffirmer notre soutien et notre respect aux élus français, d'Orly comme d'ailleurs, qui exercent leurs responsabilités avec abnégation.

Sylvain Caplier, Brahim Messaci, Noéline Tanfour

ORLYTHON :

Dans sa frénésie des dépenses, l'extrême gauche orlytienne jette l'argent par les fenêtres sans compter.

Dernière lubie en date, la rénovation de l'ancien centre médical pour un montant de 3 millions d'euros, alors que la construction d'un bâtiment neuf est de 1 000€ du mètre carré hors foncier.

Je vous laisse imaginer le bâtiment que l'on aurait pu construire pour offrir des espaces à toutes les associations de la ville !

Ajoutez à cela la location du centre Gisèle Halimi pour un montant de 45 000€ hors taxes par mois avec un bail de 12 ans, on est tous en droit de se poser la question : Pourquoi dépenser 6 millions d'euros à fonds perdus alors que pour 1,8 millions nous aurions pu être propriétaire à vie de notre centre médical ?

Comme disait si bien Coluche : «De toute façon ils s'en foutent parce que c'est pas eux qui payent !»

En 2026, faites le choix d'une gestion raisonnée et raisonnable de l'argent public.

En 2026, mettons hors d'état de nuire l'extrême gauche orlytienne.

Philippe Bouriachi, Kathy Guerche et Christophe Di Cicco

« JUSTICE ET VÉRITÉ POUR ALASSANE  
SANGARÉ »

Incarcé en détention provisoire pour un conflit de voisinage le 19 novembre 2022 à la prison de Fleury-Mérogis, Alassane Sangaré est mort 5 jours plus tard dans le cadre d'une altercation avec des agents pénitentiaires. L'administration a prétendu au suicide contre toute évidence.

Deux ans plus tard, je rendre hommage à Alassane Sangaré tué parce qu'il était noir, subissant ainsi l'ordre raciste violent et meurtrier de notre société. J'appelle à la solidaire avec sa famille, engagée dans une âpre bataille juridique et dans un combat

collectif déterminé pour savoir pourquoi Alassane Sangaré est mort et qui la tué ?

<https://audioblog.arteradio.com/blog/238894/podcast/238895/violences-carcerales-et-quete-de-verite-en-memoire-d-alassane-sangare>

La maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, fait partie des établissements condamnés pour violation de l'article 3 de la Convention européenne qui prohibe les traitements inhumains. Au moment où syndicats et rapports officiels\* s'alarment sur l'administration en mode dégradé des

prisons Des moyens d'urgence s'imposent pour évaluer l'ampleur des violences carcérales. Comme le souligne Mme Kadiatou Sangaré maman d'Alassane Sangaré : «C'est l'État qui doit changer sa justice».

Florence Ait-Salah-Lecervoier

\* Rapport annuel de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, mai 2024, Etude Conseil de l'Europe, juin 2014 ; Observatoire International des prisons octobre 2024, Conseil social d'administration de Fleury-Mérogis FO septembre, UFAP novembre 2024.

(Texte non parvenu)

Nicole Duru Berrebi